



## GUILLAUME DU SABLE, POÈTE MINEUR D'UN GENRE MINEUR ?

Cyril CANO ARNEDO (Université Paris-Cité – CERILAC)

Qui signe encore de son nom des coq-à-l'âne dans la seconde moitié du seizième siècle ?

Rappelons tout d'abord que le coq-à-l'âne est ce genre poétique inventé par Clément Marot au début des années 1530 qui consiste, sous la forme d'une épître familière en octosyllabes et à rimes plates, à commenter les affaires du temps sur le mode de la conversation ironique. Sa principale caractéristique est le saut d'une idée à l'autre entre la rime d'appel et sa réponse<sup>1</sup>. Le poète y fustige la justice, égratigne les sergents du guet, ridiculise les théologiens de la Sorbonne. Il y commente la situation militaire, donne des nouvelles de la cour comme de la vie parisienne, se moque de ses ennemis, joue avec la parole populaire en recourant avec plaisir à l'équivoque comme à la syllepse. Jusqu'à 1550, les épîtres du coq-à-l'âne bénéficient de l'aura du prince des poètes français. On en trouve alors dans les œuvres des disciples comme Eustorg de Beaulieu, Charles de Sainte-Marthe, Claude Collet, François La Salla, François Habert, Bérenger de La Tour d'Albenas ou Pernette Du Guillet. D'autres paraissent anonymement dans quelques recueils imprimés ou sont recopiées dans des manuscrits aux côtés de pièces diverses rattachées — parfois de façon douteuse — à la production du maître. Guillaume Berthon dans un article récent a présenté une série de critères objectifs pour reconnaître à Marot la paternité de cinq coq-à-l'âne parmi l'ensemble qui lui est attribué<sup>2</sup>. Largement investi par les plumes réformées dans les années 1540-1550<sup>3</sup>, le coq-à-l'âne inspire encore dans les décennies suivantes les libellistes qui y trouvent un champ propice à la satire du pouvoir et des adversaires politiques. Sous la Ligue, il connaît même une nouvelle popularité et se mêle aux pasquins qui circulent à Paris. Loin de disparaître avec le siècle, il prend le masque de la facétie, de la vision ou de la *resverie* dans les années 1620 avant de recouvrir sa forme épistolaire parmi les mazarinades.

Dans notre quête de ces épîtres, c'est Guillaume Colletet (1596-1659) qui nous met sur la trace de deux « Cocalane de la truye au foing » d'un imitateur tardif, Guillaume Du Sable<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> La poétique du genre est rapidement livrée par Marot lui-même dans les derniers vers de son « épître en coq à l'asne à son amy Lion Jamet ». Cf. Clément Marot, *Les épîtres*, édition de Guillaume Berthon et Jean-Charles Monferran, Gallimard, Paris, 2021, p. 108-112.

<sup>2</sup> Guillaume Berthon, « Le corpus des premiers coq-à-l'âne, à l'ombre de Clément Marot - Attributions, désattributions », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 2023 - 1, n° 45, *varia*, Paris, Classiques-Garnier, 2023, p. 381-408.

<sup>3</sup> Cf. l'inventaire dressé pour la décennie 1530-1540 par Guillaume Berthon et Raphaël Cappellen, en introduction de leur édition des *Letres des ysles et terres Nouvellement trouvées par les Portugalois : un voyage imaginaire à Sumatra à la Renaissance*, Genève, Droz, Textes littéraires français, 2021, p. CIX-CXIV.

<sup>4</sup> Guillaume Colletet, « Vies des poètes agenais (Antoine de La Pujade, Guillaume Du Sable); publiées d'après les manuscrits du Louvre, par Philippe Tamizey de Larroque », vol. II, *Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, Agen, P. Noubel, 1868, p. 342-343.



Une seconde mention apparaît dans la bibliothèque de Viollet-Le-Duc<sup>5</sup>. Dans les deux cas, les commentaires sont peu flatteurs. On y découvre que Guillaume Du Sable, veneur des sept rois successifs depuis Henri II, avait publié à ses propres frais en 1611, un recueil intitulé *La Muse chasseresse*, distribué probablement à ses amis. On en trouve aujourd'hui encore un exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris<sup>6</sup> et un autre à la bibliothèque nationale d'Autriche<sup>7</sup>. Il existe une édition de ce recueil par Ernest Julien avec une notice de Paul Lacroix en 1884 et réédité par Slatkine en 1969<sup>8</sup>. Mais les éditeurs choisissent de n'extraire que les poèmes qui touchent à la chasse alors même qu'ils sont, de leur propre aveu, peu nombreux et peu instructifs en matière de vénerie. Les premières lignes de la notice sont révélatrices du parti pris :

Guillaume du Sable est un des poètes de la Chasse les plus rares et les plus intéressants, non pas au point de vue purement cynégétique, mais sous le rapport de son esprit gaulois, de sa verve primesautière et de sa belle humeur narquoise, caustique et gaillarde. [...] il y a un intérêt réel et imprévu à trouver un véritable poète de l'école de Ronsard parmi les officiers de la Vénerie royale, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>9</sup>

#### LE COQ-A-L'ÂNE, VICTIME DE LA CRITIQUE ?

Soucieux de marquer une rupture avec la poésie antérieure, autant dire celle de Marot, Du Bellay dans sa *Deffence et Illustration de la langue françoise* rejette et condamne définitivement le coq-à-l'âne :

Autant te dy-je des satyres, que les Francois, je ne scay comment, ont appelées coqz à l'asne : es quelz je te conseille aussi peu t'exercer, comme je te veux estre aliene de mal dire, si tu ne voulois, à l'exemple des Anciens, en vers heroiques (c'est à dire de x à xi, & non seulement de viii à ix), soubz le nom de satyre, & non de cete inepte appellation de coq à l'asne, taxer modestement les vices de ton tens, & pardonner aux noms des personnes vicieuses. Tu has pour cecy Horace, qui, selon Quintilien, tient le premier lieu entre les satyriques.<sup>10</sup>

Ce faisant il répond à Thomas Sébillet qui assimile le coq-à-l'âne à la satire :

[...] sa matière sont les vices de chacun, qui y sont repris librement par la suppression du nom de l'auteur. Sa plus grande élégance est sa plus grande absurdité de suite de propos qui est augmentée par la rime plate, et les vers de huit syllabes. L'exemplaire en est chez Marot,

<sup>5</sup> Emmanuel Louis Nicolas Viollet-Le Duc, *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de Viollet le Duc. Avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages catalogués. Pour servir à l'histoire de la poésie en France*, Paris, L. Hachette, 1843.

<sup>6</sup> *La Muse chasseresse, dédié à la Royne mère régente, par Guillaume Du Sable, l'un des plus anciens gentilhomme (sic) de la vénerie du Roy*, 1611, BnF [8°-BL-11.193]. L'exemplaire a récemment été mis en ligne sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8728824h>.

<sup>7</sup> Catalogue de la bibliothèque nationale d'Autriche, sous la cote 38.K.99.

<sup>8</sup> Guillaume Du Sable, *La muse chasseresse ; imprimée d'après l'édition originale de 1611 avec une notice par Paul Lacroix et des notes par Ernest Jullien*, Genève, Slatkine, 1969.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. I.

<sup>10</sup> Joachim Du Bellay, *La deffence et illustration de la langue françoise*, édition d'Henri Chamard, Paris, Société des textes français modernes, 1997, p. 118-120.



premier inventeur des Coq-à-l'âne, et premier en toutes sortes auteur d'iceux, si tu ne les veux rechercher de plus loin.<sup>11</sup>

Le théoricien, grand admirateur de Marot, ose même dans sa lancée un renversement aussi audacieux que révélateur : « Car à la vérité les Satires de Juvénal, Perse, et Horace, sont Coq-à-l'âne Latins : ou à mieux dire, les Coq-à-l'âne de Marot sont pures Satires Françaises, [...] »<sup>12</sup>.

Barthélemy Aneau dans son *Quintil horacien*, répond à Du Bellay que les coq-à-l'âne ne sont pas des satires pour leur forme mais des « Énigmes satirés »<sup>13</sup>. Cinq ans plus tard, *L'Art poétique* de Jacques Peletier tempore en insistant sur le rire et l'efficacité toute relative de ce type de satire :

Ainsi que de notre temps a fait Clément Marot par son Coq-à-l'Ane, vraie espèce de Satire : lui donnant ce titre-là (combien qu'un peu abject) afin qu'il y eût moindre occasion de prendre effet à ses propos égarés : toutefois piquants et riants. Car comme dit le Satirique, Qui empêche qu'on ne dise vrai tout en riant ? Ce genre ici n'est trop sûr de notre temps. Et encore de mon avis, en quelque temps que ce soit, il est d'assez petite conséquence : d'autant que ceux qu'on reprend, tant s'en faut qu'ils aient à se réformer par là : qu'ils ne font que s'en aigrir davantage.<sup>14</sup>

La polémique oppose donc au moins deux conceptions de la satire française, la nouvelle génération défendant une satire noble, de plus en plus sur le modèle d'Horace par opposition à Juvénal. On sait que ces préceptes ne seront pas toujours suivis, y compris par leurs premiers défenseurs<sup>15</sup>. Le coq-à-l'âne témoigne aussi des hésitations et des difficultés des auteurs à arrêter une forme de satire régulière. Michel Magnien y voit même une des raisons aux « réticences nationales face à la satire » car pour les contemporains, comme on l'a vu avec Sébillet, Marot « avait donné sa forme moderne à la *satura* latine »<sup>16</sup>.

De fait, la Pléiade ne produira pas de coq-à-l'âne, du moins pas officiellement. On soupçonne cependant des poètes reconnus d'en avoir composé comme Olivier de Magny<sup>17</sup> ou Jean-Antoine de Baïf et Philippe Desportes, peut-être à l'origine du *Coq à l'âne*, Arnaud à Thony et la *Response de Thoni* en 1585<sup>18</sup>. Car le genre continue de fleurir après 1549, mais il est vrai essentiellement sous forme manuscrite. Il faut attendre les années 1570 pour retrouver des textes imprimés, plus précisément quatorze sur la trentaine de coq-à-l'âne recensés pour la période 1569-1595. À partir de 1565 et plus encore à la fin de l'année 1567 et la « surprise de Meaux », l'épître est aussi investie par des auteurs catholiques, notamment sous forme de chansons qui célèbrent le massacre. À ce titre, la pièce sans doute la plus représentative est une plaquette publiée à Lyon chez Benoist Rigaud et intitulée *Coq à l'asne des Huguenotz tuez*

<sup>11</sup> Francis Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance : Sébillet, Aneau, Peletier, Fouquelin, Ronsard*, Paris, Librairie Générale Française, Le livre de poche Classique, 2001, p. 135.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 214.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 300-301.

<sup>15</sup> On pense notamment à la « Satyre de Maistre Pierre du Cuiquet sur la Petromachie de l'Université de Paris » de Du Bellay.

<sup>16</sup> Michel Magnien, « Approches humanistes de la satire régulière : hésitations et réticences », *Littératures classiques* 24.1, 1995, p. 25.

<sup>17</sup> « Du coq à l'Asne. O. M. à son amy Pierre Paulin » in Chiara Lastraioli, « Deux coq-à-l'âne retrouvés (1554-1561) », *Le Journal de la Renaissance*, 1, janvier 2000, p. 305-30.

<sup>18</sup> François Rouget, « Sur les coq-à-l'âne d'Arnaud et de Thony : Circulation manuscrite (P. de L'Estoile, Rasse des Neux) et imprimée (1589) de deux pièces satiriques autour de la Ligue (1585-1589) », Paris, Classiques Garnier, 2017, pages 269-299.



& massacrez à Paris le XXIII<sup>e</sup> jour d'Aoust 1572<sup>19</sup>. Les 132 vers sont particulièrement virulents, les adversaires devenus ennemis à exterminer sont désignés nommément et assimilés à des animaux. On y croise éléphant, grenouille, perroquets, chats sans moufle, hanneton, vieux renards, loups, pourceaux, etc. Nous sommes aux antipodes de la poésie recherchée par les humanistes de la Pléiade et du refus de l'attaque *ad hominem* :

Bon faict voir de l'Admiral  
La belle metamorphose,  
Le porc est sans groin  
Qui monte plus qu'il ne peult  
Descend plus tost qu'il ne veult. (v. 32-36)

J'ay rancontray pres montfaucon un mouchart  
Vestu comme un canard  
Coiffé de la peau d'un Ours  
Soyez huguenotz  
A ceste foys si devotz  
Car le Roy vous le commande,  
Ne vous saignez point  
S'en ai faict & je m'en ry  
Ou dyable est Montgommery.<sup>20</sup> (v. 52-60)

Nombre d'imitateurs de Marot au plus fort des guerres civiles tomberont dans la trivialité et l'abjection sur lesquelles insistait Du Bellay pour condamner le genre. Le mépris affiché pour le coq-à-l'âne aura ainsi la vie longue. Une partie de la critique moderne continuera de n'y voir qu'une suite de vers vulgaires relevant du non-sens absolu, sans intérêt et relevant de l'ineptie. Lorsqu'en 1956 Henri Meylan publie la première étude qui réunit des coq-à-l'âne trouvés dans divers manuscrits européens<sup>21</sup>, Lucien Febvre en rend compte ainsi :

Faut-il le dire ? Ces épîtres du coq à l'asne, du coq au chapon, du coq aux lièvres et du coq aux chèvres, qui plurent tant à nos ancêtres, m'insupportent. C'est le XVI<sup>e</sup> siècle puéril et vieillot que je n'aime pas. Je sais bien, parbleu, qu'on y puise abondamment de quoi expliquer d'obscurs passages de prosateurs, et même de prosateurs comme Rabelais — et je suis plein de révérence pour les intrépides qui consacrent des jours et des nuits pendant des années à publier de nouveaux exemplaires de cette littérature fastidieuse. Et revoilà le bon Saint-Michel qui guérit les fous, et l'éternel jeu du poussavant, et la poudre d'oribus qui est la poudre de perlimpinpin — Eugénie Droz nuper dixit — et les commandeurs jambonniers de Saint-Antoine, et tout, et tout et tout. J'envie un peu tant de beau papier et de belle lettre d'imprimerie prodigués pour faire revivre ces tristes joyeusetez. Belle dédicace à Arthur Piaget que je vis si souvent naguère dans la charmante petite absidiole de la Collégiale de Neuchatel qui lui servait de studieuse retraite. C'était un digne serviteur de l'histoire. Et

<sup>19</sup> *Coq à l'asne des huguenotz tuez et massacrez à Paris le XXIII<sup>e</sup> jour d'aoust 1572*, À Lyon, par Benoist Rigaud, 1572, Avec permission, BnF [8-YE-P.3469].

<sup>20</sup> À partir de ce coq-à-l'âne à la métrique singulière qu'il commente en détail, Jean Vignes a mis en lumière un sous-ensemble de coq-à-l'âne en forme de « chansons à massacrer » in Luce Albert et Mickaël Ribreau, *Polémiques en chanson : IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 347 et s.

<sup>21</sup> Henri Meylan, *Épîtres du Coq à l'âne. Contribution à l'histoire de la satire au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, Travaux d'Humanisme et Renaissance, vol. XX, 1956.



compliments à M. Henri Meylan pour tout un travail un peu ingrat mais parfaitement réussi, attentif et ingénieux.<sup>22</sup>

## UN GENRE DÉCRIÉ, MAIS LARGEMENT PRATIQUÉ

Revenons à la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Après l'accalmie supposée de la décennie 1550 (avec seulement cinq coq-à-l'âne retrouvés), la production reprend avec une quinzaine de coq-à-l'âne entre 1561 et 1570. Le manuscrit 1870 des Nouvelles Acquisitions Françaises de la BnF livre au moins cinq coq-à-l'âne dont les allusions laissent penser que leur rédaction date de 1567. Cette année concentre à elle seule un tiers des coq-à-l'âne de la décennie. C'est le moment où les attaques se précisent : la question des divergences se crispe autour de la mise en danger du royaume et de la personne royale. Sans répondre à une circonstance particulière, le coq-à-l'âne se développe bien souvent autour d'un événement — une bataille, des négociations de paix, ou la menace du retour de la guerre — qui fonctionne comme un point central autour duquel vont graviter les autres nouvelles livrées pêle-mêle, du moins en apparence. C'est dans une pièce d'octobre 1567 qu'on justifie alors pour la première fois dans l'histoire du genre l'élimination physique de l'adversaire.

La production s'accélère sous la Ligue : la décennie 1580-1590 produit au moins une quinzaine de coq-à-l'âne qui peuvent refléter la diversité des positions politiques, avec un pic notable en 1585. Pour Pascal Debailly dans sa somme sur la satire, *La Muse indignée*, le coq-à-l'âne signe un échec :

[Le coq-à-l'âne] témoigne d'une crise de la parole, où le langage courant fait place à des idéolectes partisans et confessionnels, où les mots ne donnent plus accès à une vérité commune, puisque chacun les interprète en fonction de son idéologie et de ses passions. Il rend encore plus improbable le rêve d'une langue adamique et originelle, en relation directe avec Dieu et avec la vérité<sup>23</sup>.

Pourtant le retour de motifs récurrents — réversibles il est vrai et repris à tour de rôle par les camps qui s'affrontent — maintiennent une certaine unité dans la poétique du genre. On constate également un étirement des séquences entre deux sauts logiques pour permettre le développement rhétorique de l'attaque. En examinant le corpus dans son ensemble, ce qui surprend en premier lieu, ce sont les références métatextuelles et les échos d'une pièce à l'autre, au-delà même des logiques partisans. Survivance d'une culture médiévale proche de la sottise ou farcissure trompeuse de formules convenues, les réseaux qui se dessinent interrogent quoi qu'il en soit les conditions de diffusion, de circulation et de réception de ces pièces.

Au sein des réseaux de relations que tisse le coq-à-l'âne, son rapport à l'actualité est lui-même complexe. Invitant à une double lecture, à la fois macro et micro-textuelle<sup>24</sup>, l'épître se présente bien souvent comme la réaction de l'auteur à une actualité particulière, mais s'inscrit dans un champ temporel bien plus vaste : il prend généralement soin de faire référence à une culture politique et littéraire plus ancienne. Ainsi à côté des allusions aux événements proches (qui permettent parfois une datation) resurgissent des événements qui peuvent dater de

<sup>22</sup> Lucien Febvre, « Du coq à l'âne », *Annales Économies, sociétés, civilisations*, 3, 1956, [www.persee.fr/issue/ahess\_0395-2649\_1956\_num\_11\_3].

<sup>23</sup> « Du début des guerres civiles à la régence de Marie de Médicis, le coq-à-l'âne marotique continue à jouir d'une vogue immense. » Pascal Debailly, *La Muse indignée*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 531.

<sup>24</sup> Cet aspect de l'herméneutique du coq-à-l'âne est développé par David Claivaz dans son approche à dominante linguistique des coq-à-l'âne de Marot, *Ce que j'ay oublié d'y mettre, Essai sur l'invention poétique dans les Coq-à-l'âne de Clément Marot*, Fribourg, Éditions Universitaires, 2000, p. 142-143.



plusieurs années, voire de plusieurs décennies. Ils participent avec les jeux sur la sagesse populaire, la parole folle, l'équivoque ou la dénonciation des prophéties à la mise en place d'une réflexion sur la condition des hommes dans un temps des plus angoissants.

Les épîtres du coq-à-l'âne et le cas particulier des deux épîtres tardives de Guillaume Du Sable soulèvent donc au moins quatre questions concernant les pratiques de l'écrit au XVI<sup>e</sup> siècle. La première d'entre elles concerne les pratiques actoriales, soumises à la volonté de s'inscrire dans l'héritage marotique puis dans la production polémique. La prudence suffit-elle à expliquer l'anonymat ? Le deuxième point interroge précisément l'inscription du genre au sein d'une production satirique plus vaste. Quel espace rhétorique le coq-à-l'âne ouvre-t-il au fil de ses transformations ? Souvent présenté comme une poésie de circonstance, en quoi la complexité de composition du poème l'affranchit-elle d'un ancrage définitif dans son environnement historique pour lui donner une portée plus universelle ? Enfin, dans quelle mesure les phénomènes d'échos et de renvois autorisent-ils à penser une unité du genre alors que celui-ci se compose essentiellement de pièces isolées ? Guillaume Du Sable, cet « artisan poète »<sup>25</sup> qui n'a rien publié jusqu'en 1611, choisit ainsi d'inscrire deux de ces épîtres composées probablement une trentaine d'années plus tôt dans son unique recueil.

#### LA POÉTIQUE DE GUILLAUME DU SABLE A L'IMITATION DE MAROT

Du Sable, auteur d'un recueil confidentiel donc, compose sa *Muse chasseresse* sur au moins deux décennies. Il obtient un privilège du roi pour dix ans. Le recueil se compose d'anagrammes, de sonnets amoureux, satiriques notamment contre les ligueurs, ou sur la chasse. On y entend les accents de Ronsard pour la poésie amoureuse et parfois une évocation historique des affrontements qui concorde avec les *Commentaires* de Monluc<sup>26</sup>. Une élégie évoque en détail la Saint-Barthélemy et se conclut sur un appel à Dieu pour le retour de la paix. Il apporte un soin formel à ses deux coq-à-l'âne, à commencer par leur titre. Il ne retourne pas les termes de la locution, n'y substitue pas non plus des termes fantaisistes, ce qui est devenu un jeu au fil du temps, mais redouble la désignation générique par une expression équivalente signifiant le saut d'une idée à l'autre. Les deux pièces se composent respectivement de 368 et 264 vers, et reposent sur 124 et 105 sauts logiques, pour produire des séquences qui ne dépassent pas en moyenne trois vers entre deux changements d'idées. À titre de comparaison, le premier coq-à-l'âne de Marot compte 38 sauts sur 126 vers (soit une rupture tous les trois ou quatre vers), alors que la moyenne des séquences jusqu'en 1580 s'élève à sept vers. Du Sable semble ainsi suivre scrupuleusement le modèle marotique alors même que le genre se développe depuis une dizaine d'années selon un paradigme renouvelé qui délaisse le jeu plaisant au profit de l'invective et de la diffamation. Sans innovation particulière, le poète recourt aux artifices et aux motifs de la première heure en mobilisant proverbes, métaphores animales, et jeux de mots tout en parvenant à signifier son engagement pour la cause protestante.

Nous proposons ici une transcription du « Cocalane de la truie au foing, à Monsieur de Joyeuse » dont le texte brut est désormais disponible en mode image sur Gallica. Nous avons procédé à la dissimulation habituelle des graphies *i* et *j*, mais conservé l'orthographe et la

<sup>25</sup> L'expression est de Jean-Paul Barbier-Mueller dans la notice qu'il consacre à l'auteur dans *Le Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1549-1615)*, Genève, Librairie Droz, Travaux d'humanisme et Renaissance, n°544, 2015, p. 806.

<sup>26</sup> On pense notamment dans la « Seconde Truie au foing » aux vers 45-47, consacrés à la jeunesse des derniers Valois, que l'on peut rapprocher du « jugement sur la St-Barthélemy » de Monluc lorsqu'il se souvient du rôle difficile de la reine-mère face aux princes catholiques. Blaise de Monluc, *Commentaires (1521-1576)*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1964, p. 835.



ponctuation originales tout en apportant quelques annotations pour tenter d'éclairer la lecture.

*Cocalane de la Truye au foing, à Monsieur de Joyeuse*  
Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, [8584]

J'ay voulu Monsieur vous escrire  
Chose dont ne ferez que rire<sup>27</sup>,  
Et pour vous saluër de loing :  
Ce sera de la truye au foing<sup>28</sup>  
Il est certain qu'en Normandie,  
Croist plus de cidres que de vins  
Il faut bien sçavoir des devins,  
L'evenement de nostre France,  
Nous voyons bien quelle souffrance,  
Elle endure depuis vingt ans  
Nos dissimulez courtisans,  
Se font gras de nostre dommage  
Ne laissons pas de faire hommage,  
Puis que c'est un faire le faut<sup>29</sup>  
Sans eslever nos cœurs trop haut,  
A qui régente ce Royaume  
On ne joue autant à la paume,  
Comme l'on joue à boutte hors<sup>30</sup>  
D'autres se rengent des plus forts,  
Cautherisans leur conscience<sup>31</sup>,  
Car leur plus celebre science,  
C'est la magie & le cathan<sup>32</sup>  
Je pense bien que de cest an,  
Nous ne serons tous à nostre aise  
D'une mule fière & mauvaise,  
Ne faut du derriere approcher  
Ce mariage a cousté cher<sup>33</sup>.  
Maintenant s'en boit la folie<sup>34</sup>  
France a esté longtemps remplie,  
De braves & loyaux François  
Si nos Marchands vivent de poids,  
Aussi faict de Bules le Pape<sup>35</sup>,  
Aujourd'huy au lieu d'une cape,  
On porte un reistre au long manteau<sup>36</sup>

<sup>27</sup> Cette mention explicite du rire n'est pas qu'un lieu commun, elle renoue avec l'esprit des premiers coq-à-l'âne après la période des réponses catholiques violentes des années 1567-1575.

<sup>28</sup> *Jeter, tourner la truie au foin, aux choux* pour « changer de propos, détourner la conversation » (Di Stefano).

<sup>29</sup> *Un faire le faut* : « Une chose inévitable, obligatoire, une nécessité » (Di Stefano).

<sup>30</sup> « Jeu où l'un chasse l'autre », dit Huguët.

<sup>31</sup> « Forçant leur conscience ».

<sup>32</sup> Terme qui nous reste inconnu, mais qui semble renvoyer à un élément ésotérique ou alchimique.

<sup>33</sup> Allusion probable au mariage de Henri III et de Louise de Lorraine-Vaudémont le 16 février 1575 : « C'est l'occasion de fêtes magnifiques, tout à fait ruineuses, alors même que la garnison de Metz, qui n'a pas touché sa solde depuis plusieurs mois, menace de faire défection. » Jean Paul Barbier-Mueller, *La parole et les armes : chronique des guerres de religion en France, 1562-1598*, Genève, Hazan, 2006, p. 142.

<sup>34</sup> « En supporter les conséquences ».

<sup>35</sup> Lieu commun des coq-à-l'âne des années 1540 et de la polémique réformée.



Yvrongne ne sçait que couste eau.  
Sur cousteau voila l'equivocque,  
Un bon fils jamais ne se mocque<sup>37</sup>.  
De son pere sous beau semblant  
Ô maudict conseil tout sanglant  
Qui fut trainé aux t'huilleries  
Lequel enfanta les turies.  
Du jour de Saint Barthelemy<sup>38</sup>  
Je n'ose en parler qu'à demy  
Parce que la playe est nouvelle,  
Depuis trois jours j'ay eu nouvelle.  
De ce qu'on faict au Pays Bas,  
Le Prince d'Orange n'est pas.  
Tousjours le plus fort en campagne,  
On dict bien que le Roy d'Espagne:  
Est devenu presque insensé,  
Mais qui eusse jamais pensé.  
Voir en France une telle esclandre,  
Les dales sont cheres en Flandre<sup>39</sup>.  
Genly paya cher son escot,<sup>40</sup>  
À propos on ne dit plus mot  
De la monarchie Turquoise,  
On dict bien qu'on veut la Françoisise.  
Reduire à ceste forme là,  
Il faut conclure sur cela.  
Qu'on veut ruyner la Noblesse,  
Je sens bien ou le mal me blesse.  
Mais pour tant dire ne le veux  
Ne pensons pas prendre aux cheveux<sup>41</sup>.  
Celuy qui du tout sera chauve,  
Un Prince vistement se sauve.  
Pour une prison éviter,  
On veut bien le Roy acquiter.  
Mais ceux là à qui l'escart touche,  
Comme bas or, craignant la touche.  
Pour certain le l'on trouvez bon.  
Quand à la race de Bourbon.  
Elle est Françoisise pour la vie,

<sup>36</sup> « Depuis eurent la vogue les manteaux à la reystre ou reytre (lequel mot vint comme en proverbe : quand tout ce qui est fait à la nouvelle façon, on le diset estre fait à la reystre: mesmements quand il y avet un peu de balorderie), lesquels estoient faicts comme en despit de ceux qui aimoyent s'habiller court. Car on en fit en la fin qui trainoyent quasi jusques aux talons. ESTIENNE, Dialogues, I, 277 », cité par Huguet.

<sup>37</sup> Clin d'œil au premier coq-à-l'âne de Marot qui jouait avec la même rime aux vers 7-8.

<sup>38</sup> Cf. aussi dans le même recueil la « Tragique elegie du jour de saint Barthelemi à madame de Teligny à present Princesse d'Orange » qui exprime la même indignation ; ou encore l'épître *Du Coq à l'asne* imprimée en 1575 et longue de 698 vers, dans laquelle l'auteur préconise la coexistence confessionnelle, in Henri Meylan, *op. cit.*, p. 90-110.

<sup>39</sup> Le terme *dal(l)e* est un hapax dans notre corpus. Faut-il y déceler un jeu de mots entre la dalle, « un morceau ou la tranche (de gros poisson) » et le sens figuré de « Gorge, gosier » (<http://www.atilf.fr.dmf/definition/dalle1>) comme nous invite à le penser le vers suivant. Ce jeu de contamination sémantique d'un segment à l'autre est l'une des caractéristiques du coq-à-l'âne marotique.

<sup>40</sup> *Payer son escot* : « avoir sa part de malheur » (Di Stefano). Genly : il s'agit sans doute de Jean d'Hangest, mort étranglé pendant son emprisonnement à Anvers le 11 juillet 1572, alors que le roi l'avait envoyé aux Pays-Bas soutenir la révolte.

<sup>41</sup> Expression qui ouvrait le deuxième coq-à-l'âne de Marot.





Toutesfois je ne porte envie.  
À ceux plus qu'eux hauts eslevez,  
De Te Deum, & des Saluez.  
On nous a fait mainte algarade  
Qui fist publier la croisade.  
Ce fut ce fin Pape Leon<sup>42</sup>,  
Mandelot fist faire à Lion.  
Un horrible & sanglant carnage<sup>43</sup>  
Pour cela ne perdons courage.  
Car il faut passer plus avant,  
On ne frappe plus par le devant.  
Mais par derriere ô chose indague<sup>44</sup>  
La femme on tient pour bonne bague.  
Qui a un gros cul rebondy,  
Il est vray qu'Albert de Gondy :  
Reluire aujourd'huy fait sa race,  
Car du Roy a si bien la grâce.  
Qu'acquis il a le grand colier<sup>45</sup>,  
Quand à ce vieillard Chevalier.  
A tort fut mené au supplice  
En l'accusant d'estre complice.  
D'une grand conjuration<sup>46</sup>  
Pour vray à nostre nation,  
On a par trop lasché la bride  
Strosse fait voile à la Floride<sup>47</sup>.  
C'est un voyage assez loingtain  
Je suis toutesfois bien certain,  
Qu'il pensoit prendre La Rochelle  
On entre bien par une eschelle.  
Dedans une chambre d'honneur  
Le Roy n'est pas trop grand donneur.  
Aussi est il fort en arriere  
Toutesfois il donne en derriere<sup>48</sup>.  
A ceux qui font des mal-contents<sup>49</sup>  
Vivons, laissons couler le temps.  
Faut il pour cela qu'on s'en fache  
Non non, mais je veux bien qu'on sache  
Que l'estranger gouverne tout.  
Nous en verrons un jour le bout.  
S'il plaist à Dieu, comme je pense  
Le macquereau on recompense,  
Sçavez comment récompensé,

<sup>42</sup> Le pape Léon X qui a excommunié Martin Luther le 3 janvier 1521 par la promulgation de la bulle *Decet Romanum Pontificem*.

<sup>43</sup> François de Mandelot (1529-1588), gouverneur de Lyon depuis 1571, et futur ligueur, laissa perpétrer le massacre des protestants en 1572.

<sup>44</sup> *Indague* : « grossière ».

<sup>45</sup> En référence à sa charge de maréchal de France obtenue en 1573 et enregistrée l'année suivante.

<sup>46</sup> Le *Registre-journal* de L'Estoile pour les années 1574-1575 témoigne de la crainte du pouvoir royal de plusieurs conjurations.

<sup>47</sup> De 1576 à 1582, l'amiral Philippe Strozzi s'installe en Floride avec une garnison avant d'en être chassé par les Espagnols. La rédaction de ce coq-à-l'âne se situe probablement dans le courant de l'année 1576.

<sup>48</sup> *En derrière* : « derrière, en se cachant, couvertement » (Di Stefano).

<sup>49</sup> En mai 1576, à la suite de l'édit de Beaulieu, qui réhabilitera les victimes de la Saint-Barthélemy, La Môle et Coconnat, des articles secrets récompensent les Malcontents.



Il est de tenir dispensé  
Les bons & bien gras benefices  
Il ne se donne plus d'offices.  
Les courtisans en sont exclus,  
D'en avoir ne se parle plus :  
Car Sardinis les tient à fermes<sup>50</sup>,  
Neantmoins soyons toujours fermes  
Considérant le temps qui court,  
Il faut pour estre aymé en court:  
Bien basler & danser la volte  
Mais si la Flandre se revolte  
Jehan d'Espagne est bien empesché,  
Ce pauvre Comte est despesché.  
Sans luy garder la foy promise  
Si la Rochelle eust esté prise:  
Nous eussions veu des beaux Edicts  
Processions, chansons & dictes.  
Avec renforts de belles festes,  
Le Roy a fait couper les testes  
De La Mole & de Cauconas<sup>51</sup>  
Une dame en Court son connas<sup>52</sup>,  
Entier, & si est des plus belles  
Huguenots ne sont plus rebelles.  
Quand on vient aux Edicts de paix,  
Pour n'avoir preveu à leurs faicts.  
Ces deux Mareschaux testes sages  
Ont esté logez dans des cages<sup>53</sup>.  
Pour leur apprendre leur leçon,  
Le tiers fut plus finet garçon<sup>54</sup>.  
Il a bien paré l'estocquade,  
Decouverte fut l'embuscade,  
Qui estoit dressee aux Estats,  
C'estoit aussi de vrais appasts.  
Pour attrapper quelqu'un au piege  
Lusignan après un long siège<sup>55</sup>,

<sup>50</sup> Financier des Valois.

<sup>51</sup> La Môle et Coconas sont exécutés le 30 avril 1574.

<sup>52</sup> Nouveau clin d'œil aux coq-à-l'âne de la première période et à la fameuse séquence du *con* dans « la Grue » ou « Grup », pièce attribuée sans doute à tort à Marot : « Jamays un tel con ne cona / Celluy qui premier l'encona / Le trouva con de connerye / Tays toy follastre qu'on ne rie / Que tu y fusses enconné / C'est ung grant con rataconné... » (v. 77-82). [Transcription à partir du manuscrit 201 de la bibliothèque municipale de Soissons : <https://coqalane.omeka.net/items/show/2>]

<sup>53</sup> Allusion probable à Artus de Cossé et à François de Montmorency, embastillés. L'Estoile reproduit un « quatrain plaisant » du mois d'août 1574 : « Ha! Qu'ils sont malheureux les quatres Mareschaux : / Les deux sont enfermés en estroicte prison, / Le tiers est accusé de grande traïson, / Et le quart par Lafin [Jacques Beauvais La Nocle, dit le jeune] est puni de ses maux. » *Registre-journal*, tome I, p. 73.

<sup>54</sup> Jacques Beauvais de La Nocle, aventurier et conspirateur, il fut à l'origine de la conspiration des Malcontents, mais dénoncé par Montmorency, il s'enfuit en Suisse.

<sup>55</sup> Le château de Lusignan avait fini par se rendre après plusieurs mois de résistance le 25 janvier 1575. Cf. L'Estoile, *op. cit.*, tome III : « Le Mardi 25<sup>e</sup> Janvier, la ville et le chasteau de Lusignan furent rendus par les Huguenos à Monsieur de Montpensier, chef de l'armée du Roy en Poictou, sous condition de vie et bagues sauvées, et d'estre conduits seurement à La Rochelle. De quoi furent baillés ostages pour seureté de la dite capitulation, encores que la foy de Monsieur de Montpensier ne peust et ne deust estre suspecte aux Huguenos, lesquels furent assiégés trois mois et vingt et un jour[s], durant lesquels furent tirés de sept à huit mil coups de canon. La place rendue, non seulement fust desmantelée, mais aussi tous les forts rasés et la Tour de Mélusine ruinée, dont l'execution fut donnée à Chemeraud Gentilhomme du pays. », p. 153-154.



Avec grand honneur s'est rendu,  
Montauban s'est bien deffendu,  
À la fin s'est rendu Sancerre:  
Mais la Rochelle a tenu serre.  
Ayant toujours un œil au guet,  
Souvenez vous de ce muguet<sup>56</sup>,  
Tant parfumé de muscq & ambre,  
On l'a tué dedans sa chambre.  
On n'ignore point qu'il l'a faict<sup>57</sup>  
Ne tenons pour amy parfaict.  
Qui partout faict une maistresse<sup>58</sup>,  
Certes je languy en detresse.  
Quand si loing de vous, je me voy.  
Ou permets de fausser la foy.  
À ceux qu'on tient pour heretiques  
Ô belles ruses & pratiques.  
Pour s'esmançiper à tout mal  
De tesmoin nous sert l'Admiral.  
Qui premier falloit qu'il apprinse,  
Comme on se doit fier d'un Prince.  
Car il a esté massacré,  
Après que le Roy fut sacré.  
Il espousa sa chère espouse<sup>59</sup>,  
Il y a des ans plus de douze.  
Qu'en repos nous n'avons esté  
Grand chaleur sera cest esté.  
Si Nostradamus ne s'abuze,  
Nous cognoissons une autre excuse.  
Que le mal qui est un tharault<sup>60</sup>  
On a crié le grand harault.  
Après ce jeune petit Prince,

<sup>56</sup> En référence à l'assassinat de l'un des favoris de la première heure, Louis Bérenger, seigneur du Guast. Cf. L'Estoile (*op. cit.*, tome I, p. 203) qui reste le plus complet sur les circonstances de l'événement : « Le lundi dernier octobre [1575], veille de la Toussaints, sur les X heures du soir, le capitaine Gast, gentilhomme dauphinois, favori du Roy, lequel il avoit suivi en Polongne fust tué en sa maison à Paris, rue Saint Honoré, et avec lui son valet de chambre et un sien laquais, par certains hommes armés et masqués, qui l'assassinerent à coups d'espées et de dagues, sans estre congneus ne retenus. Il dit, mourant, que c'estoit le baron de Viteaux, qui estoit à Monsieur, qui l'avoit tué ; toutefois cela ne fust point averé, encores que la presumption en fust grande, et que ce coup avoit esté fait soubz bon adveu et par commandement ; d'autant que ce mignon superbe et audacieux, enflé de la faveur de son maistre, avoit bravé Monsieur jusques à faire semblant de le congnoistre, et avoir dit par plusieurs fois qu'il ne recongnoissoit que le Roy, et que quand il lui aurait commandé de tuer son propre frere, qu'il le feroit. Autres disoient qu'un grand l'avoit fait tuer par jalousie de sa femme. Quoique c'en soit, il n'en fust fait autre instance, ni poursuite, sinon que le Roy lui fist faire ung beau service après sa mort, et enterrer solennellement à costé du grand autel de Saint Germain de l'Auxerrois, se chargeant de paier ses debtes, qu'on disoit se monter à cent mil francs et plus. Jugement de Dieu sur le Gast. – Ce capitaine avoit respandu beaucoup de sang innocent à la S. Berthelemi, dont ne se faut estonner si, suivant la parole de Dieu, le sien fust aussi respandu ; et comme il en avoit pris quelques uns dans le lit (dont il se vançoit), aussi y fust il lui mesme pris et tué. Qui sont tous effets de cette divine Providence admirable et adorable. »

<sup>57</sup> La cause politique est privilégiée par Jean-François Solnon dans son *Histoire des favoris*, Paris, Perrin, 2019, p. 17-39 : « Le meurtrier était le baron de Vitteaux. Le crime n'était ni crapuleux ni dû à une rivalité amoureuse. Chacun savait à la cour que le baron « était à Monsieur », c'est-à-dire dans la clientèle de François d'Alençon, frère du roi, auprès duquel le meurtrier, son crime accompli, s'était réfugié. Ainsi un fidèle du frère de Sa Majesté s'en était pris à un fidèle du roi. L'enjeu était politique. »

<sup>58</sup> Du Sable se sert de la réputation du mignon pour changer d'idée.

<sup>59</sup> Sacré à Reims le 13 février 1575, le roi Henri III épouse Louise de Vaudémont le surlendemain.

<sup>60</sup> Probable jeu de mots entre *tharault* ou *tariere*, instrument qui sert à percer un trou et le jeu de Tarot.



Si falloit-il bien qu'il revince.  
Pour deslier les prisonniers,  
Pourquoi faut-il calomniers.  
Ceux qui ne veulent point de guerre  
Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre.  
C'est un viel proverbe Picard,  
La France prise son Ronsard.  
Autant qu'un Toscan son Petrarque.  
Les Poulonnois pour leur Monarque  
Ont esleu Henry de Valois,  
Duquel n'ont eu Edicts ny loix.  
Car bien tost quitta la partie<sup>61</sup>  
C'est une dure despartie.  
Qu'une enclume partie en deux,  
Grand mal on veut à ce boiteux.  
Qui a trainé la tragedie  
Il faut certes que je le die.  
Qu'il a bien-faict des ennemis,  
Ceux-là estoient trop endormis.  
N'ayant sçeu leur malheur comprendre,  
Car par cœur on leur fit apprendre.  
Ce cuisant resveille matin  
Je l'ay veu escrit en Latin  
En François, & en autres langues  
N'avez vous point leu d'autres harangues.  
Faictes par baisé, & langue aussi<sup>62</sup>,  
A ce Colloque de Poissi.  
Devant une belle assemblee  
La Court fut bien assez troublee.  
Car ils avoient parlé bien haut,  
Pour estre bon danseur il faut  
Avoir grâce & tenir mesure  
Si Adjacet preste à usure<sup>63</sup>.  
L'interest n'est pas pour le Roy,  
Sortis sont du grand Godefroy  
Ces Princes Lorrains, comme on chante  
C'est une nation meschante.  
Que de ces larrons peagers,  
France ayme trop les estrangiers.  
On le dict en commun proverbe,  
Nous mangerons nos bleds en herbe<sup>64</sup>.  
Si tost remede n'y est mis  
Or beuvons à nos bons amis,  
Et soyons tousjours en cervelle<sup>65</sup>  
C'est un bon baston que Granvelle<sup>66</sup>.

<sup>61</sup> Allusion à la fuite d'Henri III hors de Pologne et qui arrive à Lyon en juillet 1574. Les Polonais attendront pendant treize mois le retour de Henri de Valois avant de déclarer le trône vacant le 15 juillet 1575.

<sup>62</sup> Jeu sur le nom de Théodore de Bèze qui relie la séquence à la suivante par le rôle de premier plan que le théologien joua au colloque de 1561.

<sup>63</sup> Louis Adjacet, comte de Châteauvillain est surintendant de Catherine de Médicis.

<sup>64</sup> *Manger son blé en herbe*, c'est « le vendre bien avant la moisson ou non moulu, s'endetter par nécessité ou par mauvaise gestion, ou encore dilapider son capital » (Di Stefano).

<sup>65</sup> *Être en cervelle* : « être raisonnable, prudent » (Di Stefano).

<sup>66</sup> Antoine Perrenot de Granvelle, au service de l'Espagne.



Il fait ces choux gras du discort  
Un prince fin, sage & accort,  
Partit un soir apres la chasse<sup>67</sup>,  
On pourmeine souvent la chasse<sup>68</sup>.  
De la Diane de Paris  
Pour ce[l]a ne soyons marris,  
Beuvons cela doux comme beure  
En bien peu d'heure Dieu labeure.  
Proverbe qui se dict souvent  
Petite pluye abat grand vent<sup>69</sup>.  
Leger fardeau à la fin poise,  
Je cognois dame si courtoise.  
Qu'un seul ne daigne refuser  
Ce n'est pas pour nous abuser  
D'un sacrifice expiatoire,  
En preschant que le purgatoire.  
Est proche de son but dernier  
Pourtant ne faut Dieu regnier :  
Car ce seroit trop grand blasphème;  
Tel en haste espouse une femme,  
Qui s'en repent tout à loisir  
Le Roy tout le soir prend plaisir,  
Aux danses & aux comedies  
Plus on ne craint ces maladies,  
Qui font aller à claquedents  
Pour entendre tels accidents.  
C'est la Pelade ou la Verole  
On ne preste plus sur parole.  
Mais sur quelques joyaux de prix  
Envers a failly d'estre pris<sup>70</sup>.  
Mais la faute fut cher vendue,  
Une Abesse nonnain rendue.  
Quitta son froc pour un mary,  
Son pere est assez marry :  
Car il est ferme, & bon Papiste,  
Qui plus un ferme Calviniste.  
N'est pas du premier coup vaincu  
Il fait bon estre un peu coqu.  
En ce temps il est profitable  
Ce beau pouvoir d'un Conestable,  
N'est plus en la France receu<sup>71</sup>  
Je ne sçay si vous avez sceu,  
Qu'on brassoit quelque autre menee  
Je croy bien que de ceste annee,  
On ne le mettra point à fin :

<sup>67</sup> L'Estoile, *op.cit.*, tome II, p. 15 : « Le vendredi 3e Fevrier [1576], Messire Henri de Bourbon, Roy de Navarre, [...] sortist de Paris, sous couleur d'aller à la chasse en forest de Senlis, où il courut un cerf le samedi [...] »

<sup>68</sup> Souvenir du premier coq-à-l'âne de Marot, *op.cit.*, v. 117-119 : « Le Roy va souvent à la chasse, / Tant qu'il faut descendre la Chasse / Saint Marceau pour faire pleuvoir. »

<sup>69</sup> Locution qui constitue le vers liminaire du « Discours de la pluie au vent » de 1585 (L'Estoile, *op. cit.*, tome V, p. 112-120) et déjà le vers 255 de la sottie des *Menus Propos*.

<sup>70</sup> Le sac d'Anvers par les soldats espagnols aura lieu le 4 novembre 1576, favorisant le nombre de partisans du prince d'Orange.

<sup>71</sup> À la mort d'Anne de Montmorency, la direction des armées est confiée à Henri de Valois.



Car le Huguenot s'est fait fin.  
Mais ça esté apres la feste,  
On tient que la paix s'en va faicte<sup>72</sup>.  
Le peuple est taxé aux despens  
Ils sont enflez comme serpens.  
Messieurs nos maistres de Sorbonne  
En preschant, que c'est œuvre bonne.  
D'exterminer les Huguenots  
Aux Advents ils chantent les os.  
Alleluia se chante à Pasque  
Le[s] vœux qu'on faisoit à Saint Jacque,  
Sont à present fort refroidis,  
Or ne soyons plus si hardis.  
Tenons nostre vie plus chere  
Si paya-il la fole enchere,  
Pour s'estre au Roy trop descouvert  
Tous les fols ne portent du verd  
La taincture seroit trop riche  
Je crains voir ce Royaume en friche.  
Il est grievement affligé  
Il est chargé & rechargé,  
D'emprunts, d'impôts, & de grands tailles,  
Et puis nos civiles batailles :  
Viennent le reste ravager  
Parquoy je crain que l'estranger  
Du nostre à la fin ne s'empare  
Ô cruauté plus que barbare  
D'avoir meurtris petits & grands  
Je m'estonne que ces tirants,  
N'ont eu remord de conscience,  
Il faut tout prendre en patience.  
Puis que le mort a tousjours tort,  
Voulez vous sçavoir, qui est mort.  
C'est le Cardinal de Lorraine<sup>73</sup>  
Qui jamais n'eust sa bourse plaine.  
Selon son avare appetit,  
Un grand sera long-temps petit.  
Qui veut demeurer en tutelle  
Que noille & fuzeaux de crotelle.  
Le milan fromage affiné<sup>74</sup>  
Livron qui est en Dauphiné.  
Nous a faict une grand vergongne<sup>75</sup>  
Monsieur le Prince est en Bourgongne  
Car le paquet en est venu  
Au concile qui est tenu.  
Reformer failloit la Prestraille,  
Mais au contraire la canaille  
Devenus en sont plus meschants,  
Le gendarme qui tient les champs

<sup>72</sup> La paix de Monsieur.

<sup>73</sup> Charles de Lorraine meurt le 26 décembre 1574.

<sup>74</sup> « Sorte de fromage qui a des yeux et qui a la côte rouge. On dit aussi fromage de Milan » (Richelet).

<sup>75</sup> La place dauphinoise de Livron, après la sédition de Danville et des Malcontents avait mis en échec le maréchal de Bellegarde. Cf. L'Estoile, *op. cit.*, tome I, p. 153.



N'ayme pas faire longue traicte<sup>76</sup>,  
Toutesfois beaucoup mieux se traicte.  
Qu'il ne seroit en sa maison,  
Je ne trouve pas grand raison  
De faire un Chancelier estrange,  
Nos Messieurs n'y ont point louange.  
Je parle à ceux des Parlements  
Les excessifs accoustrements  
A tout vice ouvert ont la porte,  
Tel nous voyons bien qui en porte :  
Qui n'a pas le vaillant d'un œuf,  
L'an mil cinq cens soixante & neuf.  
Fut occis un genereux Prince<sup>77</sup>,  
La France en chacune province  
N'a eu depuis que tout malheur  
Nos miseres ont belle peur  
De rencontrer la malencontre,  
Mais n'est-ce pas belle rencontre  
D'un Ministre & d'un Jacobin,  
Ce pauvre conseiller Sapin<sup>78</sup>.  
Paya la mort de Maudreville<sup>79</sup>,  
Il y a des ans plus de mille,  
Que les Chrestiens sont en discords  
Sur ces mots, cecy est mon corps<sup>80</sup>,  
Et ne voy point qu'on les accorde,  
Dieu nous donne paix & concorde.  
Nous en avons besoin assez  
Les prières des trespassez.  
Fort bien font boullir la marmite<sup>81</sup>  
Je ne seray jamais Hermite.  
J'ayme trop la société  
Nostre amy a icy esté.  
Pour impetrer quelque demande,  
On a renvoyé l'Allemande.  
Son père aussi la demandoit,  
Tel nous demande qui nous doit<sup>82</sup>.  
Tel rid nous qui voudroit nous mordre<sup>83</sup>  
Je croy qu'on ne veut point mettre ordre.  
De réprimer tous ces pillards  
Les mal contents sont trop gaillards  
Ils ont faict la part au plus jeune  
Le Caresme plus je ne jeusne.

<sup>76</sup> *Faire longue traicte* : « durer longtemps ».

<sup>77</sup> Louis de Bourbon, prince de Condé et chef des protestants. Blessé à la jambe lors de la bataille près de Jarnac du 13 mars 1569, il est tué d'un coup de pistolet par Montesquiou, un gentilhomme du duc d'Anjou. Des libelles huguenots dénonceront l'inhumanité de ce qu'ils considèrent comme une exécution.

<sup>78</sup> Pendu au printemps 1563. Cf. le vers 176 du coq-à-l'âne de « Brusquet à Ronsard », BnF, NAF 1870.

<sup>79</sup> Sans doute Jean Du Bosc, seigneur d'Esmendreville, exécuté à Rouen le 26 janvier 1562. Son frère, Martin Du Bosc, sera un des ligueurs visés par la *Satyre ménippée*.

<sup>80</sup> La question de la transsubstantiation et plus généralement la controverse théologique étaient au cœur des coq-à-l'âne du règne de François I<sup>er</sup>.

<sup>81</sup> Nouveau lieu commun de la polémique religieuse et de la satire anti-romaine.

<sup>82</sup> « Celuy, qui me doibt, me demande », Pernelle Du Guillet, *Rymes (1545)*, édition d'Élise Rajchenbach, Genève, Droz, 2006, p. 184, v. 40.

<sup>83</sup> « Brusquet à Ronsard », *op. cit.* : « Escriptez là tel rit qui mord, c'est la devyse de nostre temps », v. 67-68.



Il est trop long de moitié,  
Je vous supplie par amitié  
Si d'amour m'en portez une once  
De me faire quelque responce.  
De moy je feray mon debvoir,  
A Dieu vous dy, jusqu'au revoir.





## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres

*Coq a l'asne de Brusquet envoyé à Pierre de Ronsart gentilhomme vendomoye*, Paris, BnF, Nouvelles Acquisitions Françaises 1870, f° 30 r-33 v.

*Coq à l'asne des huguenotz tuez et massacrez à Paris le XXIII jour d'aoust 1572*, À Lyon, par Benoist Rigaud, 1572, Avec permission, BnF [8-YE-P.3469].

*Letres des ysles et terres Nouvellement trouvées par les Portugalois : un voyage imaginaire à Sumatra à la Renaissance*, édition de Guillaume Berthon et Raphaël Cappellen, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 2021.

*Le Reveille-matin des François*, édition de Jean-Raymond Fanlo (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2016.

*La Satyre ménippée ou la vertu du Catholicon, selon l'édition princeps de 1594*, édition de Charles Read, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1892.

COLLETET Guillaume, « Vies des poètes agenais (Antoine de La Pujade, Guillaume Du Sable) ; publiées d'après les manuscrits du Louvre, par Philippe Tamizey de Larroque », vol. II, *Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, Agen, P. Noubel, 1868, p. 342-343.

DU BELLAY Joachim, *La Deffence et illustration de la langue françoise*, édition d'Henri Chamard, Paris, Société des textes français modernes, 1997.

DU GUILLET Pernelle, *Rymes (1545)*, édition d'Élise Rajchenbach, Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 2006.

DU SABLE Guillaume, *La muse chasseresse ; imprimée d'après l'édition originale de 1611 avec une notice par Paul Lacroix et des notes par Ernest Jullien*, Genève, Slatkine, 1969.

L'ESTOILE Pierre (de), *Registre-journal du règne de Henri III*, tome I (1574-1575), tome II (1576-1578) et tome III (1579-1581), Genève, Droz, coll. Textes littéraires français, 1992, 1996 et 1997.

MAROT Clément, *Les Épîtres*, édition de Guillaume Berthon et Jean-Charles Monferran, Paris, Gallimard, coll. Poésie/Gallimard, 2021.



MONLUC Blaise (de), *Commentaires (1521-1576)*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1964.

*Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance : Sébillet, Aneau, Peletier, Fouquelin, Ronsard*, édition de Francis Goyet, Paris, Librairie Générale Française, coll. Le livre de poche Classique, 2001.

VIOLLET-LE DUC Emmanuel Louis Nicolas, *Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de Viollet le Duc. Avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages catalogués. Pour servir à l'histoire de la poésie en France*, Paris, L. Hachette, 1843.

### Textes critiques

BARBIER-MUELLER Jean Paul, *La parole et les armes : chronique des guerres de religion en France, 1562-1598*, Genève, Hazan, 2006, p. 142.

BARBIER-MUELLER Jean Paul (dir.), *Le Dictionnaire des poètes français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (1549-1615)*, Genève, Droz, coll. Travaux d'humanisme et Renaissance, n°544, 2015.

BERTHON Guillaume, « Le corpus des premiers coq-à-l'âne, à l'ombre de Clément Marot - Attributions, désattributions », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 2023 – 1, n° 45, varia, Paris, Classiques- Garnier, 2023, p. 381-408.

CLAIVAZ David, *Ce que j'ay oublié d'y mettre, Essai sur l'invention poétique dans les Coq-à-l'âne de Clément Marot*, Fribourg, Éditions universitaires, 2000.

DEBAILLY Pascal, *La Muse indignée*, Paris, Classiques Garnier, 2012.

DELATTRE Aurélie et LIONETTO Adeline (dir.), *La muse de l'éphémère : formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, coll. Rencontres, 2014.

DI STEFANO Giuseppe, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991.

FEBVRE Lucien, « Du coq à l'âne », *Annales Économies, sociétés, civilisations*, 3, 1956.

HOLTZ, Grégoire, « Illogic and Polemic : The Coq-à-l'âne during the Wars of Religion », *Renaissance Studies*, février 2016, p. 73-87.

LASTRAIOLI Chiara, « Deux coq-à-l'âne retrouvés (1554-1561) », *Le Journal de la Renaissance*, 1, janvier 2000, p. 305-30.



LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers valois (vers 1547 – vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, réédité en 2024.

MAGNIEN Michel, « Approches humanistes de la satire régulière : hésitations et réticences », *Littératures classiques*, 24.1, 1995, p. 25.

MEYLAN Henri, *Épîtres du Coq à l'âne. Contribution à l'histoire de la satire au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, Travaux d'Humanisme et Renaissance, vol. XX, 1956.

ROUGET François, « Sur les coq-à-l'âne d'Arnaud et de Thony : Circulation manuscrite (P. de L'Estoile, Rasse des Neux) et imprimée (1589) de deux pièces satiriques autour de la Ligue (1585-1589) », Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 269-299.

SOLNON Jean-François, *Histoire des favoris*, Paris, Perrin, 2019.

VIGNES Jean, « Chansons à massacrer ? Coq-à-l'âne et chansons catholiques autour de la Saint-Barthélemy » in Luce Albert et Mickaël Ribreau (dir.), *Polémiques en chanson : IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.